



REGLEMENT CHAMPIONNAT QUADRETTES 3^{ème} DIVISION 2018-2019

Samedi 9 Décembre 2018 à CHARTRES (28)

3 QUADRETTES qualifiées pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES 3^{ème} DIVISION à VICHY(03), du 15 au 17 février 2019

Accueil des joueurs : 12h15

1^{ère} séance : Assis à 12h55, début pénalité de retard à 13h00 (1PM par fraction de 5 mn),
scratché à 13h16

2^{ème} séance : Assis à 19h55, début pénalité de retard à 20h00 (1PM par fraction de 5 mn),
scratché à 20h16

(sauf décision contraire de l'arbitre)

Prix de l'engagement : 15 €/joueur, 8 € pour un jeune (né en 1991 et après) ou étudiant

En cas de table relais en 1^{ère} séance, il y aura des éliminés afin de supprimer cette table relais en 2^{nde} séance. Un coefficient sera alors appliqué sur la 2^{nde} séance.

RÈGLEMENT

Directeur d'épreuve : LECORVAISIER T

Arbitre : LECORVAISIER T

Ne peuvent jouer le championnat que les quadrettes ayant un indice de valeur inférieur à 26

Le championnat se déroulera en 2 séances.

Le classement se fera au cumul des scores des 2 séances et déterminera les quadrettes qualifiées pour le championnat de France quadrettes 3^{ème} division.

Attribution de P.P : 6-5 -4-4- 3 - 2 - 2- 2- 2- 1- 1 1

Indice P.C.N. : 1,8

Aucune quadrette ne pourra obtenir de P.P. sans avoir de P.C.N.

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions et au code d'arbitrage de la F.F.T

Le directeur d'épreuve et l'arbitre se réservent le droit d'apporter toutes modifications à ce règlement qu'ils jugeront utiles pour permettre un bon déroulement de l'épreuve en accord avec le règlement des compétitions de la F.F.T.

Inscription au plus tard pour le Dimanche 2 Décembre 2018 à 20h00 auprès de :

ME CHATELAIN YVELINE 0669443131 ou yvelinechatelain@orange.fr ou sur le site du Comité Centre .

Toute inscription reçue au-delà de cette date ne sera prise en compte que pour le bon fonctionnement du championnat.

Informations complémentaires

La différence de score entre les 2 quadrettes est transformée en points de match suivant barème (racine carrée de ce nombre).

Chaque joueur de la quadrette conserve la même orientation (Sud attaquant et Nord, Est, Ouest défenseurs) durant toute la séance. La place de chacun des défenseurs ne peut pas être modifiée en cours de séance. C'est l'attaquant assis en Sud qui est chargé de la marque sur la fiche. Les défenseurs sont tenus de vérifier l'exactitude des inscriptions.

Les mains des preneurs sont préparées par l'arbitre, les mains de défense et le chien sont distribués à la table par le preneur. Le chien est accepté tel quel : le donneur compte les 6 cartes devant les joueurs, puis le preneur compte les 6 cartes de son écart devant les 3 défenseurs. En cas de faux écart : pénalité -10/+4

Article 87 : Composition des quadrettes

Les quadrettes sont composées de quatre joueurs, dont un capitaine. Aucun joueur ne peut être remplacé dès la qualification pour un stade ultérieur, sauf dans le cas du décès de l'un des joueurs de la quadrette, selon les conditions suivantes :

- Le joueur remplaçant ne doit pas avoir participé aux épreuves qualificatives précédentes dans son comité ou sa ligue,
- La série de classement du joueur remplaçant doit être égale ou inférieure à celle du joueur décédé.

Les capitaines devront rédiger sur une feuille, dans un langage clair leur système de signalisation et le mettre sous enveloppe. Cette dernière sera remise à l'arbitre principal de la séance. A l'issue de la séance les enveloppes seront remises aux dites quadrettes. Il sera demandé aux joueurs, lors de tous les championnats d'éteindre leurs portables en cas de non-respect de cette règle, la quadrette fautive sera sanctionnée d'une pénalité : 10 PM.

L'expression « moyenne-tournoi » est remplacée par « donne neutralisée » et s'applique aussi en quadrettes.

TABLEAU DES INDICES

1 ^{ère} Série Nationale	100		
1 ^{ère} Série Pique	98	2 ^{ème} Série Pique	14
1 ^{ère} Série Cœur	96	2 ^{ème} Série Cœur	11
1 ^{ère} Série Carreau	56	2 ^{ème} Série Carreau	8
1 ^{ère} Série Trèfle	45	2 ^{ème} Série Trèfle	7
3 ^{ème} Série	6	4 ^{ème} Série	5